

La honte !!!

Cyril, est dans un coma profond, avec un traumatisme crânien sévère, depuis samedi 18 mars. A la fin de la manifestation contre le CPE, il était présent place de la Nation. Il a eu la malchance de se trouver au mauvais endroit au mauvais moment. Il a été violemment piétiné par les forces de l'ordre. Ces dernières n'ont pas « jugé utile » d'alerter les secours. Aujourd'hui, Cyril, adhérent à Sud-PTT, est entre la vie et la mort...

Ignoble !

Selon une source gouvernementale,
« Il s'agit d'un mec bourré avec deux grammes d'alcool dans le sang, qui soit, s'est frappé tout seul, soit s'est pris un coup dans les échauffourées ».
Depuis quand un état d'ébriété se traduirait par un traumatisme crânien grave ? Cette affirmation pue la haine et la désinformation. De plus, il est indécent que les pouvoirs publics fassent état d'éléments d'une enquête en cours, et avant même que nos témoins n'aient été entendus !

Violences policières !

Tous les manifestants et tous les passants ont pu le constater, l'attitude des forces de l'ordre se fait de plus en plus menaçante et plus provocante à chaque manifestation. Les risques de débordements et de bavures vont croissant. En province, comme à Paris, les charges de police se multiplient, les arrestations aussi. Les jugements en comparution immédiate deviennent monnaie courante. Samedi, l'irréparable est arrivé. Cyril, qui n'a rien d'un casseur, s'est retrouvé à terre et a été piétiné sans vergogne par une charge policière. Comme si cela n'était pas suffisant, les flics ont refusé d'alerter les secours. Cyril est resté au moins 20 minutes sans soin. Quelles sont aujourd'hui les conséquences d'une telle attitude ?!

Honte à eux !

Une nouvelle fois, pour se disculper, la police choisit de salir la victime, en affirmant que cet accident a pour cause son état d'ébriété. Alors qu'une enquête de l'IGS est en cours, le seul élément qui a « filtré » auprès de la presse est celui-ci. De toute façon, cela ne peut absolument pas dédouaner les flics qui se sont rendus coupables de la bavure de samedi. Même si notre camarade n'était pas à jeun, cela donnait-il un droit de tuer aux forces de l'ordre ? En quoi cela expliquerait son piétinement ? En quoi cela excuserait-il les flics qui ont refusé d'alerter les secours ? En quoi cela exonérerait la préfecture, qui, samedi, n'a dénombré aucun blessé grave ? Comme toujours, les flics s'estiment investis de tous les pouvoirs, et n'hésitent pas à salir leur victime pour se disculper !

Justice !

Pour Sud-PTT, toute la lumière doit être faite sur cette affaire. La justice doit être rendue à Cyril. Tous les moyens dont nous pouvons disposer seront mis en oeuvre dans ce but. D'ores et déjà, nous avons recueilli toutes sortes de témoignages (oraux, photos et images). Ils sont accablants pour les brutes ! Toutes les responsabilités doivent être clairement définies. Celles des matraqueurs qui ont agi le 18 mars, mais aussi celles de leurs commanditaires, c'est-à-dire celles de la préfecture et aussi celles du gouvernement. Ce dernier, mis à mal par le rapport de forces démocratique a choisi celui de la répression. A ce titre, sa responsabilité est engagée.

Plus que jamais, Sud-PTT reste déterminée à obtenir le retrait pur et simple du CPE. Sud-PTT appelle le personnel à la grève le 28 mars et à participer à toutes les initiatives, notamment à la manifestation du 23 mars.



FEDERATION SYNDICALE des activités postales et des télécommunications

25-27 rue des Envierges 75020 Paris
Téléphone : 01 44 62 12 00 Télécopie : 01 44 62 12 34
sud@sudptt.fr - <http://www.sudptt.fr>